OCTOBRE 1959

Biennale de Paris - Manifestation Internationale des Jeunes Artistes

Fiche descriptive de la participation

TISSERAHD Gorand Nom et prénom de l'artiste

Lieu et date de naissance

Adresse de l'artiste

25 sept 1934 a Besongon bouls. 39 A. de Stalingrad Bagno Est Seine

TITRE	Date d'exécution de l'œuvre	Technique	Dimensions	Valeur à déclarer aux Douanes (en francs français)	Propriétaire .
le chien vert.	[959	Hille	R4.30 e1.30	300 000	Inera d
			112.10	144	
		-	1770		10

Le prêteur, l'artiste et l'organisateur ont lu et approuvé le règlement.

En conséquence et sauf déclaration limitative ou contraire, ils autorisent la Biennale :

- 1" à faire reproduire, en noir et en couleurs, par des maisons qualifiées, les œuvres exposées, pour les faire figurer dans le catalogue officiel de l'exposition ou dans d'autres publications (livres, journaux, revues, etc...).
- 2º à vendre ces reproductions à l'intérieur de l'exposition.

Le droit de reproduction s'étendra également au cinéma. (Extrait de l'article 21 du règlement).

SIGNATURE

Les 3 exemplaires en couleurs de la présente fiche d'inscription sont à retourner à la Biennale de Paris, 11. Rue Borryer - Paris VIII*